ALT.AD : 248 M

Les hauteurs sont déterminées par rapport à l'altitude de l'AD

TWR : 119.7
118.3 (s)

CARTE D'APPROCHE A VUE -OACI -

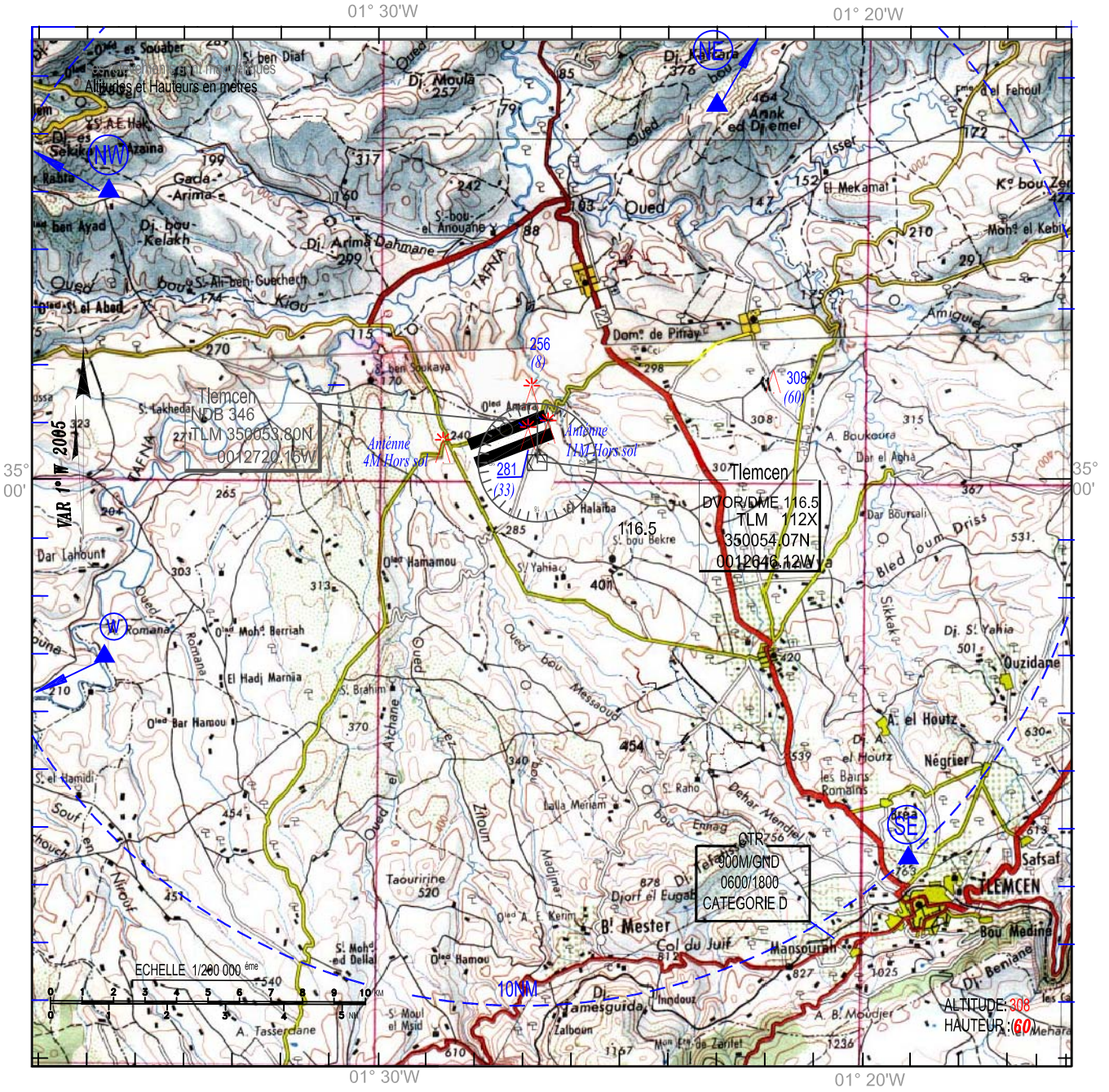

NOTE:

CHEMINEMENTS VFR:

Signaler sa position par rapport à l'un des points (NE. NW. SE. W) et attendre les instructions du controle pour rejoindre le circuit d'aérodrome ou traverser la zone, hauteur minimale 300M sol.